

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal VARAGNAT et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSEY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE

Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à M. Mario SCARNA

Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à M. Pierre GRATALOUP

Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN

Absents :

Mme Sylvie Jerdon jusqu'à 19h20

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 23

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCATION EN DATE : 14 février 2020

DATE D'AFFICHAGE : 28 février 2020

-----  
**OBJET : bilan de la politique foncière – année 2019**

-----N°2020/010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci doit donner lieu, chaque année, à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan doit être annexé au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan de la politique foncière 2019, conformément aux exigences légales.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PRENDE ACTE** du bilan annuel 2019 des acquisitions et cessions de la commune, tel qu'annexé à la présente délibération.
- **APPROUVE** le bilan annuel 2019 de la politique foncière qui sera annexé au compte administratif 2019.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME.

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

